

Actualités de la gérance locative

NOUVEAUTÉ

A DISTANCE

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Appliquer les nouvelles dispositions légales aux mandats de localisation et de gestion

Programme

Dispositions concernant les mandats de location et de gérance

L'affichage des prix : Supports et mentions obligatoires

Les honoraires de location : Nomenclature, répartition, montant et exigibilité

Le bail de résidence principale

Les durées possibles du bail

L'identifiant fiscal du logement

Le logement meublé :

-les équipements obligatoires

-Les risques encourus en cas de non-respect

Nouveautés :

Le bail mobilité

Le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire

Les annexes obligatoires au bail

La caution solidaire : Assouplissement du formalisme et signature électronique

L'état du logement

Le permis de louer : Les obligations et leur mise en oeuvre

La décence

-Les critères de décence à respecter

-Les outils d'évaluation

Point sur la loi CLIMAT ET RÉSILIENCE

-Les obligations du bailleur et les droits du locataire

Les informations sur l'eau

La fixation du loyer

-La détermination du loyer initial

-Le loyer de relocation

-Le loyer de renouvellement

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 - décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

Durée

3,5 Heures 3,5 Heures à distance

Tarif(s) net de taxe

210 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

- Contenu mis à jour régulièrement pour intégrer les dernières évolutions législatives et réglementaires.

-

Les conditions d'admission

Prérequis

Prérequis techniques : s'agissant d'une formation en distanciel, chaque stagiaire doit être à l'aise avec l'informatique et disposer d'un ordinateur équipé d'un micro, d'une caméra et d'une bonne connexion internet. Respecter les temps de connexion (environnement calme, horaires, règles de fonctionnement)

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Connaitre les nouveautés législatives en matière locative (loi ALUR, loi ELAN, loi CLIMAT ET RÉSILIENCE) et les décrets, arrêtés ou ordonnances publiés. Intégrer les textes à la gestion quotidienne

▶ A DISTANCE

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Formation collective en distanciel. Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation.

Date et mise à jour des informations : 16/06/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Les sessions



Bruz

- 02 octobre 2026

Contacts



TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

